

NORMANDIE EQUINE VALLEE

N°: 2022-11

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Sur l'approbation de la décision modificative budgétaire n°1 de l'exercice 2022

Réunion du 28 juin 2022

Réunis le 28 juin 2022 à 14h00, en visioconférence sous la présidence de Madame Malika CHERRIERE,

Sont présents avec voix délibérative : Mesdames Julie BARENTON-GUILLAS, Malika CHERRIERE, Christine EVEN, Patricia GADY-DUQUESNE, Sophie GAUGAIN, Angélique PERINI et Monsieur David FONTAINE.

Sont excusés : Mesdames Sophie DE GIBON, Audrey GADENNE, Florence MAZIER, Emmanuelle TREMEL et Messieurs Antoine CASINI, Xavier CHARLES, Patrick JEANNENEZ, Emmanuel PORCQ et Serge TOUGARD.

Pouvoir de Madame GADENNE à Madame PERINI.

Le comité syndical de Normandie Equine Vallée,

Après avoir pris connaissance du rapport de la Présidente du syndicat mixte,

Après avoir constaté que les conditions du quorum étaient remplies,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité la décision modificative budgétaire n°1 du syndicat mixte pour l'exercice 2022 telle qu'annexée à la présente délibération,

AUTORISE la Présidente à signer tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.